

Austérité Salariale, CSG, jour de carence pour les cheminots, C'est la triple peine !

Saint-Denis, le 21 décembre 2017

Après la mise en place des ordonnances qui vont contribuer à casser le Statut, après la hausse de la CSG qui se traduira à terme par une baisse du pouvoir d'achat des cheminots, c'est dans la nuit du 20 au 21 novembre que les députés ont voté l'instauration d'un jour de carence dans la fonction publique et pour les régimes spéciaux...



Pour le gouvernement, s'acharner sur les cheminots semble être un objectif !

Alors que le gouvernement se vante que la hausse de la CSG et la baisse des cotisations sociales permettront d'augmenter les salaires, à la SNCF, ça sera tout l'inverse ! La contribution devant compenser cette hausse de CSG sera en réalité financée par la suppression de plus de 2000 emplois en 2018, et une baisse des pensions. Mais comme les patrons n'en ont jamais assez, ils envisagent d'autres économies sur la masse salariale, annonçant de fait une 4^{ème} année d'austérité salariale !

Avec l'instauration d'un jour de carence supplémentaire à la SNCF, c'est encore le contrat social qui est attaqué !

Depuis fin novembre, la SNCF était restée très silencieuse sur le sujet, mais, interpellé par SUD-Rail, la direction SNCF a bien confirmé l'instauration de ce jour de carence pour les cheminots au Statut (*pour rappel, les cheminot-e-s contractuels avaient déjà un jour de carence*). Actuellement, les cheminots ont déjà 4 quarts de solde qui leur sont retirés sur leurs 4 premiers jours d'arrêt maladie (*1/4 par journée*), les cheminots pourraient donc se retrouver, selon les discussions qui seront menées en janvier, de 1 journée $\frac{3}{4}$ jusqu'à 2 journées de carence sur les 4 premiers jours d'arrêt...

Avec l'instauration des mutuelles obligatoires en 2013, les $\frac{3}{4}$ des salariés du privé bénéficient d'un remboursement de leurs trois jours de carence... comme pour la CSG, le gouvernement n'a volontairement rien prévu pour les fonctionnaires ou les entreprises à statut ... Avec la hausse de la CSG, il affaiblit les salaires à la SNCF ; avec le jour de carence, il affaiblit la protection sociale des cheminots !!

Alors que la branche maladie de la caisse de prévoyance n'est pas déficitaire, à qui profite l'instauration d'un jour de carence supplémentaire à la SNCF ?

L'instauration du jour de carence au moment même où le gouvernement décide de baisser les cotisations maladie est loin d'être anodin.

Bien qu'elle annonce, malgré le jeu de la suppression / baisse de cotisations patronales, avoir encore à déboursier 30 millions d'€ pour 2018, elle oublie de dire que ce sont en réalité les cheminots eux-mêmes qui vont payer ces compensations sur les prochaines négociations salariales. De plus, le système qui sera mis en place aura aussi le mérite, pour les libéraux, d'aboutir à plus ou moins longue échéance, à l'affaiblissement de notre régime particulier de prévoyance / retraite !

Pourtant, les études menées montrent que le jour de carence supplémentaire ne résout rien !

Sur la période instaurée dans la fonction publique du 1er janvier 2012 au 1er janvier 2014, une étude de l'INSEE pointe bien les effets du système ; une baisse de 50% des arrêts de courte durée, mais une hausse de 25% des arrêts de longue durée, ce qui en moyenne ne faisait pas varier, voire aggravait le pourcentage d'absentéisme dans la fonction publique....

Insee Analyses
N° 36
Novembre 2017

Le jour de carence dans la fonction publique de l'État : moins d'absences courtes, plus d'absences longues

Un jour de carence pour arrêt maladie a été instauré dans la fonction publique au 1^{er} janvier 2012, puis supprimé au 1^{er} janvier 2014. D'après l'enquête Emploi, la mise en place de ce dispositif n'a pas significativement modifié la proportion d'agents de la fonction publique de l'État absents pour raison de santé une semaine donnée. En revanche, la mesure a modifié la répartition des absences par durée. En particulier, les absences pour raison de santé de deux jours ont fortement diminué, tandis que celles d'une semaine à trois mois ont augmenté. La mesure a également eu des effets hétérogènes : les absences courtes ont davantage baissé chez les femmes, chez les jeunes et chez les employés travaillant peu de jours par semaine.

Alexandre Cazenave-Lacrouz et Alexandre Godzinski, division Redistribution et politiques sociales, Insee

Alors que les arrêts maladies ne cessent d'augmenter à SNCF, les patrons préfèrent pénaliser les salariés plutôt que de travailler sur les causes !

De restructuration en gain de productivité, les cheminots souffrent au travail et bien souvent, pour ne pas craquer, les médecins les mettent au repos pour éviter les drames. On peut légitimement penser qu'avec un jour de salaire en moins, ce sont des agents en souffrance qui vont subir de plein fouet cette disposition.

Pour la Fédération SUD-Rail, après avoir subi l'austérité salariale, l'arnaque de la CSG, les hausses de productivité, la mise en place d'un jour de carence supplémentaire est insupportable. A ce titre, alors qu'elle annonce 1 Milliard de bénéfice, nous revendiquons que ce jour de carence soit entièrement pris en charge par l'entreprise !



FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS

TEL : 01 42 43 35 75
FAX : 01 42 43 36 67

@ : sud.rail.federation@gmail.com
INTERNET : www.sudrail.fr

FACEBOOK : @sudrailofficiel
TWITTER : @Fede_SUD_Rail